bomination dont nous n'ayons le droit de salir son esprit, d'enténébrer son cœur. ».

Ainsi, pour ne pas laisser le pécheur seul avec son mal, l'Abbé Forcas accepte de vivre dans l'ombre du péché de Tota, puis dans celle, plus atroce encore, du crime de Gradère. Et ses prières, sa pureté défendue, ses humiliations acceptées lui valent enfin les grâce qu'il appelle : Tota rejoint son mari, Andrès renonce à la poursuivre et le vieux Gradère meurt pardonné. Dans ce livre où le romancier a accumulé tant de noirceurs - à un point qui heurte quelquefois la vraisemblance même, - ce jeune prêtre à la poitrine étroite, aux épaules courbées, au regard timide, passe comme un symbole de lumière : sa silhouette noire n'est ombre et fragile qu'aux yeux de la chair, car c'est lui le plus fort et le plus clair, c'est lui qui porte la charité et la vérité.

***

Si important que soit le rôle, à la fois dramatique et symbolique, de l'abbé Forcas dans les **Anges Noirs**, il n'est pas pourtant au centre du livre. Au lieu que **Journal d'un Curé de Campagne** pose, constamment et essentiellement, le problème de la vie intérieure du prêtre et de son action surnaturelle dans le monde. Après son étrange dernier livre, **Crime**, qui frisait le roman d'aventures policières, Bernanos y retrouve sa grande manière, celle du **Soleil de Satan** et de **La Joie**. C'est un livre trop considérable, surtout aux yeux d'un public catholique, pour qu'il me soit permis de l'expédier en quelques lignes. J'ai voulu dès aujourd'hui le signaler, et en quelque sorte l'introduire. Mais il vaut qu'une prochaine chronique lui soit consacrée.

P. HENRI-SIMON.

(1) Grasset.
(2) Plon.

EN ESPAGNE

A Valencia, une bagarre cause un mort et cinq blessés

Valencia, 5 mai. — Un camion qui ramenait d'une manifestation socialiste un groupe de jeunes gens, a été attaqué à coups de pierres à Carbion de Los Condes, par plusieurs fascistes. Une collision s'est produite. José Fierro, 23 ans, appartenant au parti fasciste de la phalange espagnole, a été tué. Il y a en outre cinq blessés graves.

Des commerçants de Madrid ferment leurs boutiques

Madrid, 5 mai. — Comme des manifestations se sont produites dans plusieurs endroits de Madrid, les commerçants ont précipitamment fermé leurs boutiques.

Le bruit a couru que la grève générale allait être déclarée. Jusqu'ici, aucune décision semblable n'a été prise par les organisations ouvrières intéressées.

Un ex-député est arrêté

Oviedo, 5 mai. — M. Mariano Meredit, ex-député libéral démocrate, a été arrêté pour avoir adressé à Madrid un télégramme relatant des incidents à Gijon et contenant des offenses pour les autorités.

La circulation monétaire a augmenté de 79 millions

Madrid, 5 mai. — Suivant le dernier bilan de la Banque d'Espagne, la circulation monétaire augmente de 79 millions et s'élève à 5.133 millions de pesetas.

La première escadre va effectuer des manœuvres devant les côtes du Nord africain

Hyères, 5 mai. — Tous les petits groupes d'unités de la 1re escadre sont passés, hier soir, devant les Salins, puis les îles d'Hyères. Ils ont précédé, en filant vers le large, les gros navires de la force navale, lesquels quittent à leur tour Toulon aujourd'hui.

L'escadre, complètement rassemblée en se rapprochant de la Corse, va vers les côtes du Nord africain accomplir son séjour annuel de mai et juin.

Pendant ce séjour, elle effectuera des exercices devant le littoral de Tunisie, d'Algérie et du Maroc.

Le conflit ialo-éthiopien

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

» Chemises noires de la révolution, hommes et femmes de toute l'Italie, une étape de notre chemin est atteinte. Nous continuerons notre marche dans la paix et la tâche qui nous attend demain sera affrontée avec notre courage, avec notre foi et avec notre volonté.

» Vive l'Italie ! Et que ce cri arrive aux combattants, qui peut-être l'entendent en terre d'Afrique ! Vive l'Italie ! »

L'Italie est maintenant satisfaite, déclare le Duce à un journaliste britannique

Londres, 5 mai. — Recevant au Palais de Venise, M. Ward Price, envoyé spécial du « Daily Mail », M. Mussolini a fait d'importantes déclarations sur les relations de l'Italie avec l'Angleterre et l'Europe en général, au lendemain de sa victoire en Ethiopie.

« Ma politique n'a jamais eu pour intention de faire aucun mal aux intérêts de l'Empire britannique, a-t-il affirmé. L'Italie n'a pas la moindre visée sur l'Egypte.

» L'Italie n'a aucun intérêt politique au Soudan, aucun en Palestine. »

Ayant ainsi prononcé des paroles rassurantes à l'égard de l'Angleterre, M. Mussolini poursuit:

Je vous donne ma parole qu'il est faux de prétendre que l'Italie a encore d'autres ambitions coloniales. Notre victoire en Afrique Orientale range l'Italie dans le groupe des puissances « satisfaites ». La France et l'Angleterre devraient réaliser l'importance de ce fait. Il nous ramène de l'autre côté de la barricade.

Dans les questions coloniales, nous autres, Italiens, nous n'appartenons plus au prolétariat des mécontents, nous deviendrons au contraire de bons conservateurs.

Songez cependant à toutes les difficultés que nous aurions pu causer à Genève: nous aurions pu demander une redistribution des mandats, par exemple.

M. Mussolini aborde enfin la question du sort de l'Ethiopie vaincue. La destinée politique ou juridique de cette dernière reste à décider, déclare-t-il. Qui reste-t-il? Avec qui conclure la paix maintenant que l'Empereur est parti?

L'Ethiopie est une réunion complexe de races différentes. La capitale est entre les mains des pillards. Il me semble évident que dans l'intérêt de tous, la meilleure solution est l'établissement de l'autorité italienne sur tout le pays.

Les sanctions ont imposé une grande réserve à l'Italie au sujet de la remilitarisation de la Rhénanie. Mais l'Italie est prête à collaborer à une franche entente avec les grandes puissances d'Europe occidentale. Ces puissances doivent en venir à s'entendre. Si la guerre éclatait entre elles, ce serait l'écroulement de toute la civilisation européenne.

L'Italie s'annexera-t-elle l'Ethiopie? Ne la gouvernera-t-elle pas plutôt sous mandat?

Paris, 5 mai. — Le discours de M. Mussolini annonçant mercredi soir que « l'Ethiopie est désormais italienne et le restera », a naturellement causé à l'étranger une certaine sensation.

Les milieux politiques français n'interprètent pas à la lettre une affirmation énoncée du haut d'un balcon, devant une foule assemblée dans l'atmosphère fiévreuse d'une victoire militaire.

Si l'Ethiopie devait être purement et simplement annexée par l'Italie comme territoire colonial, une telle solution du conflit africain ne recevrait pas plus l'agrément du gouvernement britannique et du gouvernement français que de la S.D.N.

On croit plutôt à Londres, comme à Paris, que le chef du gouvernement italien dans le traité de paix qu'il aura à négocier avec l'Ethiopie, voudra rétablir des relations normales entre les deux pays, sur des bases sensiblement analogues à celles qui lient l'Angleterre à l'Irak et qui ont permis à cette dernière puissance de devenir membre de la S.D.N. comme l'est actuellement l'Ethiopie.

— Un avion civil de l'Aéro-Club de Tunisie, piloté par M. Carrie, de Tunis, et ayant à bord un agent de police, M. Duclos, est tombé, pour des causes inconnues d'une hauteur de 300 mètres, sur le terrain d'Aoulna. Les deux occupants de l'appareil ont été tués sur le coup.

— De Bonneville: le nommé Alfred Crouret, cultivateur, à St-Martin-sur-Arve, a été trouvé égorgé, au domicile de ses parents.

LA GARDE HINDOUE QUI VEILLE DANS L'ENCEINTE BARBELÉE DE LA LÉGATION ANGLAISE A ADDIS-ABEBA. (Ph. Keystone.)

Avant l'arrivée des troupes italiennes à Addis-Abeba

Tandis que se déroulaient des scènes de pillage, les Européens, réfugiés dans les légations et dans la gare, attendaient avec anxiété leur délivrance.

La légation de France encerclée par les pillards

Djibouti, 5 mai. — Les nouvelles qui parviennent ici d'Addis-Abeba, confirment que la légation de France, où sont réfugiés 2.000 personnes, est encerclée depuis dimanche soir par des bandes de pillards. Les vivres commencent à faire défaut, et le ministre de France à Addis-Abeba, a renouvelé à Djibouti ses pressants appels pour recevoir du secours.

Comme suite aux appels de M. Bodard, une compagnie de troupes coloniales françaises est partie de Djibouti pour Addis-Abeba, dans la nuit de dimanche à lundi, ainsi qu'on l'a annoncé, emportant munitions et vivres pour la légation de France. Une deuxième compagnie est partie pour la capitale éthiopienne lundi.

D'autre part, une compagnie de troupes coloniales françaises qui était stationnée depuis plusieurs mois à Dire-Daoua, a reçu l'ordre de se rendre vers Addis-Abeba, où elle ne devrait pas tarder à arriver.

La deuxième compagnie partie de la Somalie française remplacera celle de Dire-Daoua, pour assurer la garde du chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba, particulièrement au point névralgique du pont sur l'Aouache. A Dire-Daoua même, le calme semble régner.

En dernière heure enfin, on apprend que la ligne du chemin de fer serait coupée près de Modjo, à 50 kilomètres d'Addis-Abeba.

Les communiqués des Européens réfugiés dans la gare d'Addis-Abeba

Djibouti, 5 mai. — Les Européens réfugiés dans la gare d'Addis-Abeba ont fait parvenir à Djibouti, deux communiqués ; le premier date de 7 h. 50, annonçait que la nuit avait été calme pour les assiégés de la gare, la fusillade diminuait d'intensité.

A l'aube, les réfugiés avaient dispersé sans difficulté un groupe important de pillards qui s'approchaient un peu trop près. A 7 heures, la légation de France avait envoyé une voiture jusqu'à la gare pour assurer la liaison.

Du côté de la légation, disent les visiteurs, la nuit avait été calme aussi, les assiégés se bornant à tirer quelques rafales de mitrailleuses de temps en temps pour tenir les pillards à distance.

Dans le courant de la nuit, quelques nouveaux incendies avaient été allumés dans la ville. Dans la matinée, la voiture de la légation avait dû constater que de nombreux pillards regagnent le centre de la ville, tandis que d'autres s'éloignent en emportant des charges considérables de butin.

Il n'y a aucune victime parmi les réfugiés de la gare

Le deuxième communiqué des réfugiés de la gare est daté de midi. Il déclare :

« Nous avons reçu une nouvelle visite d'un camion de la légation de France.

» Dans ce camion avaient pris place des hommes armés qui faisaient feu impitoyablement sur quiconque esquissait contre la voiture un geste de menace.

» Rassurés sur notre sort, les passagers du camion sont repartis après une courte visite.

» Vers 11 heures, un groupe de bandits a voulu s'installer à 200 mètres de la gare, et a tiré contre nous. Nous avons riposté par plusieurs salves de mitrailleuses, réduisant les bandit au silence.

» Il n'y a toujours aucune victime parmi les réfugiés de la gare ; leur moral est excellent. »

La légation américaine est évacuée

Washington, 5 mai. — Le département d'Etat a annoncé que la légation américaine à Addis-Abeba avait été évacuée aujourd'hui. Tout le personnel est sain et sauf.

Comment le Négus et sa suite ont quitté Djibouti

Djibouti, 5 mai. — Le Négus, sa famille et sa suite, soit au total cent dix-sept personnes, se sont embarqués, comme on sait, à 17 h. 20, sur le croiseur anglais « Enterprise », arrivé d'Aden dans la matinée. Le départ a donné lieu à une cérémonie émouvante.

Le palais du gouverneur, où logeaient le Négus et sa suite, arborait des drapeaux éthiopiens et français.

Vers 16 heures, l'animation autour du palais fit comprendre que le départ était imminent. Une compagnie de tirailleurs somalis formait la haie le long de la jetée. Une autre compagnie de Sénégalais était prête à rendre les honneurs aux portes du palais. Toutes les autorités civiles et militaires, en grand uniforme étaient présentes.

Le Négus avait reçu quelques visites entre 17 et 17 h. 25, principalement d'officiers éthiopiens et suédois, tandis que l'impératrice et ses enfants restaient dans leurs appartements et que les grands chefs déchus, comme le ras Guetacho et le ras Kassa, étaient effondrés dans les fauteuils de la salle d'attente. Le profond silence qui régnait ajoutait à l'émotion ambiante.

A 17 h. 25, deux officiers du navire anglais arrivèrent et rappelèrent l'heure fixée pour le départ. Le Négus et l'impératrice, suivis de leurs enfants, descendirent lentement le grand escalier devant les chefs prosternés, puis montèrent dans les voitures officielles, tandis que les clairons sonnaient «Aux champs». La foule massée devant le palais était nombreuse.

Le cortège parcourt alors rapidement la jetée et arrive à l'embarcadere, où de nouveaux honneurs militaires sont rendus.

Les clairons sonnent et l'on entend une série d'ordres brefs.

Les vedettes automobiles emportent sur la mer très calme celui qui gouverna jusqu'à samedi dernier, un empire africain et qui demeure, sans doute, empereur, puisqu'il n'a jamais parlé jusqu'ici d'abdication

Les chefs de l'Ogaden sont arrivés à Djibouti

Djibouti, 5 mai. — Le ras Nacibou, son conseiller, le général turc Wehib Pacha, de dedjaz Makonnen et la plupart des chefs éthiopiens du front de l'Ogaden, sont arrivés à Djibouti hier, dans la soirée, par le train de Dire-Daoua.

On avait eu d'abord l'impression qu'ils cherchaient à gagner la Somalie anglaise, mais leur fuite ayant été entravée de ce côté, ils ont rebroussé chemin et ont gagné Djibouti.

L'emprunt éthiopien à Londres n'aura pas lieu

Londres, 5 mai. — En raison des derniers événements survenus en Ethiopie, le projet d'emprunt de 500.000 livres 6 % en faveur du gouvernement d'Addis-Abeba est définitivement abandonné. On croit savoir que des dispositions sont prises dès à présent, pour rembourser les souscriptions déjà reçues.

Les ressortissants belges sont sains et saufs

Bruxelles, 5 mai. — Par l'intermédiaire du poste de T.S.F. installé à la légation britannique d'Addis-Abeba, une communication vient d'arriver à Bruxelles, via Londres, d'après laquelle les ressortissants belges sont sains et saufs et la légation de Belgique intacte.

La libération des militaires maintenus sous les drapeaux en avril 1936

Ceux qui sont nés avant le 1er janvier 1912 seront libérés le 15 mai

Le « Journal officiel » publie une circulaire du général Maurin faisant connaître que le ministre de la Guerre a décidé de procéder à la date du 15 mai 1936 à la libération de ceux des militaires maintenus sous les drapeaux en application des dispositions de la dépêche ministérielle du 7 avril 1936, qui sont nés avant le 1er janvier 1912, cette date exclue (sursitaires, ajournés, réformés temporaires).

Le maintien sous les drapeaux des militaires visés ci-dessus (service armé et service auxiliaire) leur tiendra lieu de période d'instruction dans la disponibilité. En conséquence, les hommes du service auxiliaire qui, par application des prescriptions de la dépêche du 28 octobre 1935 devaient accomplir une période de disponibilité suivant immédiatement leur libération, seront renvoyés dans leurs foyers le 15 mai.

Une tournée d'inspection des généraux Gamelin et Pujo

Paris, 5 mai. — Le général Gamelin, chef d'état-major général de l'armée et le général Pujo, chef d'état-major général de l'armée de l'Air, ont quitté Paris en avion mardi matin, pour inspecter les unités d'aviation destinées a coopérer avec l'armée de terre.

Après s'être arrêtés à Metz et à Nancy, le général Gamelin et le général Pujo sont rentrés à Paris dans la soirée.

— Le Varsovie: un violent incendie a éclaté à Zamosc. Plusieurs maisons et une synagogue ont brûlé. On craint que plusieurs personnes âgées n'aient péri sous les décombres.

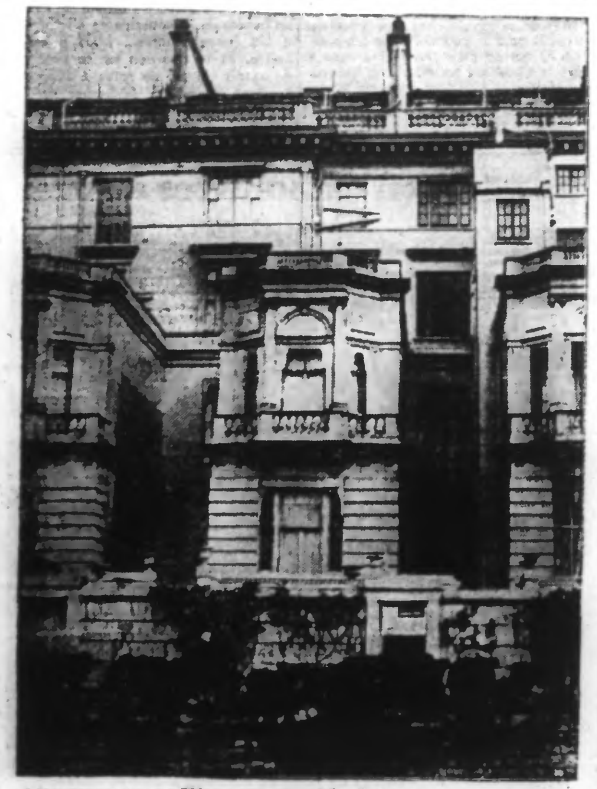

L'IMMEUBLE QUE LE NÉGUS AURAIT LOUÉ A LONDRES ET OU IL FIXERAIT, PEUT-ON, SA RÉSIDENCE. (Ph. Keystone.)

LETTRE DE BRUXELLES

M. VAN ZEELAND ET ROME

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 5 MAI 1936.

Les socialistes continuent de représenter M. van Zeeland comme l'exécuteur de leur plan à eux. Ils prétendent, en effet, trouver dans l'œuvre et les tendances du premier ministre, leurs aspirations et leurs réalisations. M. Soudan, ministre de la Justice, ne disait-il pas un de ces derniers, dimanches: « Les réformes que M. van Zeeland a annoncées dans son dernier discours à la Chambre, ce n'est rien d'autre que le plan du travail ! »

Nous avons déjà rappelé que, dans ce même discours au Parlement, M. van Zeeland avait déclaré, sans l'ombre d'une restriction, que l'œuvre réalisée depuis son arrivée au pouvoir, était l'œuvre commune de tous les ministres et non pas seulement des socialistes.

Un autre ministre d'extrême-gauche, M. de Man ne vient-il pas de déclarer, à propos de son plan : « Le début a été fait. Maintenant l'œuvre du plan, l'achèvement du Plan devient possible ? »

Que ces déclarations émeuvent beaucoup de Belges, en leur faisant appréhender que M. van Zeeland ne réalise le programme socialiste, c'est un fait. Mais, le premier ministre semble avoir voulu, une fois encore, redresser cette situation. En prenant la parole à une assemblée solennelle des patrons chrétiens, constitués eux-mêmes en association pour répandre dans leur milieu, les principes des encycliques, M. van Zeeland a montré où se trouvaient ses sympathies sociales, morales et philosophiques. Elles sont chrétiennes et non matérialistes.

Et voulant que ce soit connu, sans qu'il soit possible d'ergoter, M. van Zeeland, résumant tous les problèmes qui se posent à l'attention du pays, dans cette formule acceptée par tous les partis, tous les groupes, toutes les classes : « la réforme de l'Etat », a fait cette déclaration, dans ce style philosophique qui rappelle celui de Brunetière :

« Est-ce que par hasard le problème sera, contrairement aux apparences, contrairement à ce que je crois, de nature politique et non de nature économique?

» Vous qui connaissez l'enseignement des encycliques, vous qui travaillez dans le sens des directives données tout particulièrement en matière économique et sociale, par la dernière encyclique « Quadragesimo Anno », vous savez quelle réponse doit être faite à cette question. »

Cela rappelle le mot fameux du grand écrivain français, à qui l'on demandait, finalement, où il puisait ses inspirations: « Allez le demander à Rome ».

S...

En Angleterre, on envisage la réforme de la Société des Nations

Londres, 5 mai. — La réforme de la S.D.N., qui semble être la leçon politique que le gouvernement anglais retire de l'échec de son action en faveur de la sécurité collective, dans le cas éthiopien, fait dans les cercles parlementaires et politiques anglais l'objet de discussions et d'hypothèses.

L'idée d'une modification profonde de l'organisme de Genève a été souvent discutée à Londres ces derniers mois et certains projets ont même été rédigés à cet effet par des personnalités plus ou moins autorisées.

Les ambassadeurs à Londres ont remis leurs nouvelles lettres de créance au roi Edouard VIII

Londres, 5 mai. — Les ambassadeurs et ministres accrédités auprès de la Cour de Saint-James ont été reçus mardi matin en audience par le roi Edouard VIII, à qui ils ont remis leurs nouvelles lettres de créance.

Seul le docteur Martin, ministre d'Ethiopie, à qui ses lettres de créance ne sont pas encore parvenues, ne s'est pas rendu au palais de Buckingham.

Après avoir assisté à la réception, M. Eden, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, s'est rendu à Downing Street, où il a eu une entrevue avec le premier ministre, M. Stanley Baldwin.

On considère généralement que cette visite est en rapport avec le questionnaire qui va être adressé au Reich. On ne sait pas encore si ce document sera envoyé ce soir ou demain.

Un accord est intervenu entre la Grèce et la Yougoslavie sur la question du pacte

Belgrade, 5 mai. — A l'issue de la réunion de mardi matin de la conférence de l'Entente balkanique, qui s'est terminée à 13 heures, le président du Conseil hellénique, M. Metaxas, a déclaré aux représentants de la presse qu'un plein accord était intervenu entre la Grèce et la Yougoslavie au sujet de la question du pacte, et que tout est en règle. L'accord intervenu sera échangé par écrit entre le président de la Conférence et M. Metaxas.

Le président de la Conférence, M. Rustu Aras, a déclaré que les principales questions à l'ordre du jour, avaient été élucidées.

Les militaires allemands ne pourront pénétrer en uniforme dans une zone de 5 kilomètres près des frontières

Berlin, 5 mai. — Le Moniteur officiel de la marine, daté du 1er mai, publie l'ordre suivant du maréchal von Blomberg, ministre de la Guerre : « Me référant à mon ordonnance du 19 mars 1936, j'interdis, jusqu'à nouvel ordre, à tous les soldats et à tous les fonctionnaires militaires, de pénétrer, en uniforme, dans une zone de 5 kilomètres, le long des frontières française, belge et tchèque.

» Cette zone de 5 kilomètres ne sera pas appliquée dans la région où le Rhin constitue la frontière française. Cependant, il est interdit, dans cette zone, de s'avancer sur les ponts du Rhin. Des exceptions ne pourront être autorisées que par le commandement général compétent.

» Les permissionnaires se rendant dans un territoire proche de la frontière, recevront, avant leur départ, des instructions en conséquence. »

M. J.-C. Legrand, avocat de Drouillet, a été reçu par M. Mussolini

Rome, 5 mai. — Me Jean-Charles Legrand, avocat du pilote du Négus, Drouillet, venu à Rome pour régler la situation de celui-ci, a été reçu par M. Mussolini.

Le procès Wesemann en Suisse

Bâle, 5 mai. — Le procès Wesemann s'est poursuivi, mardi matin. Divers témoins ont été entendus. Ils ont fourni quelques précisions sur les circonstances dans lesquelles l'enlèvement de Jacob fut tramé et mis à exécution.

Mercredi matin, le tribunal entendra le réquisitoire du procureur Haeberli.

A Bergame inondée, il y a des morts et les dégâts sont importants

Rome, 5 mai. — On mande de Bergame que la ville a été inondée par la crue de trois torrents, à la suite d'un violent orage, qui a sévi dans la région. On signale plusieurs morts et de nombreux dégâts.

Deux vieillards de l'Asile Bonomelli, qui a été envahi par les eaux, se sont noyés. Trois autres manquent encore. Une jeune femme qui rentrait de la campagne a été emportée par la crue.

Plusieurs autres personnes ont été blessées.

LA CONDAMNATION DES « GANGSTERS DE MONTMARTRE »

Paris, 5 mai. — On se souvient de l'équipée accomplie dans la nuit du 20 au 21 décembre dernier, par six jeunes gens qui avaient envahi un hôtel, 4, rue de l'Elysée-des-Beaux-Arts, avaient menacé le patron, frappé des locataires, tiré des coups de revolver et vidé force bouteilles de champagne sans les avoir payées.

Ces « gangsters » de Montmartre ont comparu devant la 14e chambre correctionnelle qui a prononcé les condamnations suivantes: Claude Roché, 4 ans de prison, 100 fr. d'amende et 10 ans d'interdiction de séjour; André Chalon, 2 ans de prison, 50 fr. d'amende et 5 ans d'interdiction de séjour; Lucien Vallé et Jean Boux, chacun 18 mois de prison, 25 fr. d'amende et 5 ans d'interdiction de séjour; Pierre Guerini, 8 mois de prison et 25 francs d'amende; Jean Bozzi, 6 mois de prison et 100 francs d'amende.

LA NAVIGATION SUR LE RHIN

Paris, 5 mai. — On précise dans les milieux autorisés, la portée du « modus vivendi » établi par la Commission internationale rhénane qui, à compter du 1er janvier 1937, se substituera à l'acte de navigation sur le Rhin de 1868, dont la révision avait été prévue par le Traité de Versailles.

Cette nouvelle convention a été signée à Strasbourg, par toutes les parties: la Suisse, la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie, à l'exception des Pays-Bas.

Le gouvernement néerlandais, en effet, continue à réclamer, pour le port de Rotterdam, les facilités qui sont accordées au port d'Anvers, en nature de surtaxes d'entrepôts. Le litige belgo-hollandais avait pesé, au cours des deux années de négociations, sur les travaux de la Commission et n'a pu être résolu; mais les droits des Pays-Bas ont été, malgré la signature intervenue, complètement réservés et le gouvernement français entend poursuivre son rôle de conciliation entre Bruxelles et La Haye, en vue d'obtenir d'ici là la mise en vigueur de l'accord, l'adhésion hollandaise.

Une camionnette tombe dans un ravin

Un tué, quatre blessé

Bourges, 5 mai. — Une camionnette dans laquelle avaient pris place cinq ouvriers travaillant dans une carrière près de Vouseron, suivait la route nationale lorsque le conducteur, M. Philippe Migeon, perdit le contrôle de sa direction. La voiture fit plusieurs embardées et vint finalement s'écraser dans un ravin profond de quatre mètres. Tous les ouvriers furent plus ou moins grièvement blessés. L'un d'eux, M. Stéphane Tardivon, profondément coupé à la main par des éclats de vitres, dut être hospitalisé à Bourges. Un autre ouvrier, M. Marie Chotard, 51 ans, projeté hors du véhicule, se fractura la colonne vertébrale et succomba peu après l'accident.

Un nouveau député est condamné pour provocation de militaires à la désobéissance

Paris, 5 mai. — Le nouveau député d'Asnières, M. Dutilleul, élu dimanche contre M. Ernest Billiet, a comparu hier devant la 10e chambre de la Cour, afin d'y répondre du délit de provocation de militaires à la désobéissance commis au moment de la campagne électorale de 1935, c'est-à-dire lors du dernier renouvellement des Conseils municipaux.

La Cour a prononcé la peine d'un mois de prison avec sursis et 200 fr. d'amende.

NEUF CADAVRES dans une maison qui s'écroule à Vérone

Vérone, 5 mai. — La nuit dernière, une maison de trois étages habitée par deux familles comprenant neuf personnes, s'est écroulée sur le Quai du Roi Théoderic. Tous les habitants ont été ensevelis sous les décombres et les pompiers n'ont pu dégager que neuf cadavres.

Ce sont les pluies récentes qui, en minant un mur de soutènement, auraient provoqué l'accident.

Des six ouvriers asphyxiés à Gênes, deux sont morts et les quatre autres sont dans un état désespéré

Rome, 5 mai. — On mande de Gênes aux journaux que six ouvriers métallurgiques de Cornigliand qui étaient descendus dans une fosse ont été intoxiqués par une fuite de gaz d'éclairage. Deux d'entre eux sont morts avant d'arriver à l'hôpital où on les transportait. Les quatre autres sont dans un état désespéré.

Dernière Heure

Durant les quelques semaines qui lui restent à vivre, le Gouvernement actuel va parer au plus pressé : la défense du franc

La déclaration faite par le ministre des Finances à l'issue du Conseil de Cabinet, disant que le Cabinet Sarraut n'envisage pas des mesures exceptionnelles pour combattre la spéculation contre le franc, doit être interprétée comme marquant la volonté du Cabinet de poursuivre actuellement sa politique de défense et de maintien de la monnaie nationale jusqu'au jour de sa démission.

Elle signifie que M. Marcel Régnier se refusera à recourir à l'embargo sur l'or ou à exercer un contrôle sur les opérations de change. Ces mesures, en effet, auraient pour conséquence inévitable la dévaluation de notre devise, à laquelle le gouvernement tout entier demeure opposé.

Par contre, la Banque de France mettra en œuvre tous les moyens d'action dont elle dispose normalement, notamment, l'élévation du taux d'escompte, afin d'enrayer les opérations effectuées sans disponibilités immédiates. De même, la vente de l'or sera soumise désormais à certaines formalités d'enquête.

Pour arrêter ces diverses mesures de protection, une conférence technique réunira incessamment le président du Conseil, le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque de France, M. Tannery.

Il est possible que les chefs des principaux partis constituant la majorité de la nouvelle Chambre soient consultés à ce sujet.

Dans ces conditions, le Cabinet Sarraut continuera à assumer la charge du pouvoir jusqu'à ce que la Chambre de 1936 soit valablement constituée, c'est-à-dire après la première semaine de juin, toute autre action de la part du Cabinet actuel dans le domaine financier nécessitant des mesures législatives que la Chambre de 1932, dont les pouvoirs expirent à la fin du mois, n'est plus qualifiée pour voter en raison du renversement de majorité issu de la consultation électorale.

L'alignement de notre monnaie devrait, en effet, comporter comme corollaire immédiat l'adoption d'un ensemble de mesures appropriées établissant en particulier, comme cela s'est pratiqué en Belgique, la surveillance et le contrôle des prix des denrées, la création d'un fonds d'égalisation des changes, le rattachement de la monnaie à un poids d'or déterminé, etc...

Or, de telles mesures, on le conçoit, engageraient l'avenir et ne sauraient donc être envisagées par un gouvernement dont la tâche comme la durée sont maintenant limitées.

Le dirigeable « Hindenburg » partira ce soir pour l'Amérique du Nord

Berlin, 5 mai. — Le départ du dirigeable « Hindenburg » pour son premier voyage en Amérique du Nord, est fixé au 6 mai, à 20 heures, sous réserves des conditions atmosphériques. L'aéronef partira de Friedrichshafen et non de Francfort-sur-le-Main. Il est placé sous le commandement du docteur Eckener et du capitaine Lehmann.

Cinq personnes sont intoxiquées dans un appartement, à Bruxelles

Bruxelles, 5 mai. — Dans un immeuble de la rue de l'Enseignement, quatre personnes ont été intoxiquées par de l'oxyde de carbone. Elles ont été transportées d'urgence à l'hôpital

La police a trouvé une cinquième personne asphyxiée dans son lit par les émanations que dégageait un poêle.

Un médecin appelé ne put que constater le décès. Le Parquet s'est rendu sur les lieux.

— Sur la demande du gouverneur de Pondichéry, la mission d'Estailleur-Chanteraine prolonge son séjour jusqu'au 12 mai. De nombreuses réceptions ont été données en son honneur.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 5 mai.

Importations, 22.332 balles ; Américain, inchangé ; Brésilien, inchangé ; Egyptien, hausse, 1-3.

	New-Orléans		New-York	
Terme	Prix.	Jour	Prix.	Jour
Disponible	11.37	11.40	11.62	11.62
Mai	11.41	11.42	11.52	11.53
Juin	—.—	—.—	11.28	11.32
Juillet	10.97	11.00	11.03	11.06
Août	—.—	—.—	10.88	10.93
Septembre	—.—	—.—	10.62	10.71
Octobre	10.12	10.19	10.15	10.24
Novembre	—.—	—.—	10.15	10.24
Décembre	10.13	10.20	10.16	10.25
Janvier	10.15	10.22	10.18	10.27
Février	—.—	—.—	10.20	10.28
Avril	—.—	—.—	—.—	—.—

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, nulles ; aux ports du Golfe, 10.000 ; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 2.000 ; France et Continent, 12.000 ; Japon et Chine, nulles.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres. — Sur Paris, 75.41 ; sur Bruxelles, 292.30 ; ; Esc. hors Banque, 0 3/16 ; Prêt à court terme, 0 3/8-0 1/2.

New-York. — Sur Paris, 6.58 3/8 ; sur Londres, Cab. Transf., 4.96 ; sur Bruxelles, 17.01.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 372 ; à terme sur mai, 280 ; juillet, 284 ; septembre, 284 ; novembre, 284 ; décembre, 276 ; janvier, 264 ; mars, 260.

Ventes : 11.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 5 mai. — Cependant que certains observateurs pressentaient de nouvelles liquidations, la tendance favorable des informations relatives aux dividendes contribuait à créer un sentiment plus favorable sur le stock exchange. Bien que les cotations aient terminé au-dessous des meilleurs niveaux, la clôture est inchangée sur les gains généraux atteignant et dans certains cas dépassant deux points. Les ventes ont porté sur 1.170.000 actions. L'ouverture était ferme et quelques pièces de bénéfice sur une hausse du début furent rapidement absorbées. L'avance s'élargit alors, les produits chimiques, acières, cuivres et industrielles était particulièrement en évidence. Les gains de un à deux points étaient nombreux, avant midi. La liste s'élèva de un à trois points, en hausse de l'après-midi, des gains exceptionnels de quatre à sept points étant enregistrés par l'Union Pacific, la Royal Deutch, l'U. S. Smelting, la Case and Allied Chemical. La raison pour le mouvement en avant fut une série d'achats calme, mais persistante, appuyée par un certain volume de couvertures des baissiers. La clôture a été ferme.